



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

SOMMAIRE

1. Texte action. Calendrier.
2. Communiqué FSU : Grève et manifestation le 22 mars dans la fonction publique. Parcoursup, le vote du CSE.
3. Les résultats des élections à la CAA.

Texte action voté en congrès académique du SNES-FSU Paris

Les mesures prises par le président et son gouvernement depuis son élection vont toutes dans le même sens : donner aux plus riches, et dans le même temps réduire les droits des salariés, paupériser la fonction publique et baisser le pouvoir d'achat des retraités. Il crée un bouclier fiscal pour les plus riches, flexibilise le travail, affaiblit la protection sociale. Il remet en cause les services publics et leurs agents. Ces mesures font système : il s'agit bien de promouvoir une société libérale où les services publics, la protection sociale et les garanties collectives sont réduites à la portion congrue. Face à l'ampleur de cette offensive, le SNES avec la FSU doit pouvoir construire la mobilisation et faire campagne pour montrer qu'une alternative est possible.

Dans la Fonction Publique, le pouvoir veut généraliser le recours aux contrats pour isoler les agents à statut. Il s'agit bien *in fine* de mettre fin au statut de fonctionnaire et de remettre en cause la notion même de service public. Le gouvernement a également restauré le jour de carence, le gel du point d'indice, augmenté la CSG. Le gouvernement envisage aussi de remettre en cause le système de pension des fonctionnaires. Les « discussions » aboutiront en janvier 2019 mais l'on connaît déjà le projet : un système par points qui dégradera le niveau de vie des retraités de la fonction publique.

Les services publics, qui participent à protéger les plus faibles, sont attaqués de façon répétée et brutale. D'une manière plus générale, cette politique néo-libérale qui semble ne jamais arrêter sa course folle (elle est l'ADN même du « mouvement » En Marche) est une stratégie qui vise à la sidération et à l'isolement des combats. Elle ne pourra pas être un rempart à l'extrême-droite et à ses idées qui progressent dans toute l'Europe. Le mouvement syndical doit prendre toute sa place pour recréer le collectif qui permettrait d'y porter un coup d'arrêt.

La stratégie du gouvernement est bien d'attaquer toutes les catégories, et tous les âges. Le SNES-FSU doit œuvrer pour permettre d'unifier tous les combats et permettre de convaincre l'opinion que les régressions sociales ne sont pas inéluctables et que la redistribution des richesses doit permettre davantage de progrès social.

Le collège subit toujours les conséquences de la réforme de 2016 que le Ministère n'a assouplie qu'à la marge. Dans tout le second degré, le renforcement de l'autonomie des établissements s'accompagne d'une suppression de postes et d'une diminution des DHG.

Le lycée subit des attaques sans précédent : remise en cause du caractère national du baccalauréat, inflation évaluative, mise en concurrence accrue des lycées, des disciplines, fragilisation de la voie technologique. Le SNES-FSU a appelé la profession à se mobiliser dès le 6 février. Le gouvernement a reculé sur certains points du projet : semestrialisation des enseignements et annualisation des services, disparition de la voie technologique. Le 22 mars sera aussi l'occasion de dénoncer la réforme du lycée qui, comme celle du collège le fait actuellement, dégradera nos conditions d'enseignement (mise en concurrence des disciplines, risque accru de complément de service, imposition de nouveaux enseignements transversaux ou d'heures dévolues à l'orientation pour compléter les services...) et créera une rupture d'égalité face à l'offre de formation (bac maison qui n'aura plus la même valeur partout, tri social dans l'accès aux études supérieures dans le contexte de la mise en place des attendus de Parcoursup).

Les jeunes aussi sont attaqués : sélection à l'entrée à l'université, précarisation accrue lors de l'entrée dans la vie active (dans la fonction publique avec les attaques sur le statut, et dans le privé avec les lois travail), protection sociale amoindrie durant leur carrière professionnelle... Concernant l'accès aux études supérieures, beaucoup de mails de l'institution témoignent de sa fébrilité car, avec la disparition des « pastilles vertes », disparaît l'assurance pour tous d'obtenir une place à l'université. Il y a un risque qu'un nombre important d'élèves se retrouvent sans solution et à qui les rectorats devront proposer des places vacantes proches de leurs vœux. Les résultats parviendront au compte-goutte aux lycéens et à leurs familles : cela vise à limiter ou empêcher toute mobilisation lycéenne en isolant chaque élève et en le rendant responsable, « acteur », de sa propre situation. Nous nous joindrons donc aux mobilisations des élèves et de leurs parents le cas échéant contre la mise en place d'un système, qui a profité du légitime émoi face à l'accroissement du tirage au sort entraîné par le manque de place dans le supérieur, pour instaurer la sélection à l'entrée à l'université. Le congrès académique du SNES-FSU Paris appelle les professeurs principaux de terminales à saisir « très satisfaisant » dans le pavé des éléments d'appréciation de la Fiche Avenir. Il appelle les conseils de classe à proposer au chef d'établissement de porter un avis « très favorable » sur tous les dossiers. Le SNES-FSU Paris demande l'abrogation de la loi ORE (dont Parcoursup) et poursuivra la campagne d'information des collègues par des heures d'information syndicales, des publications, des mails à la profession. La section académique est également favorable à la recherche d'une intersyndicale de l'éducation pour une mobilisation sur ces questions (baccalauréat, lycée, Parcoursup), voire à un collectif régional associant parents, lycéens, étudiants, et tous les syndicats intéressés par la formation.

Les salariés de la fonction publique ont également toutes les raisons de se mobiliser face aux attaques qu'ils subissent. Le 22 mars, le SNES-FSU Paris appelle les collègues à se mettre en grève pour dénoncer les attaques contre leur pouvoir d'achat, leur statut, la dégradation de leurs conditions de travail et la dégradation des services publics. Il soutient la mobilisation des cheminots qui se mobilisent le même jour et condamne la remise en cause de leur statut, et les salariés de la fonction publique hospitalière qui subissent de plein fouet les politiques d'austérité visant à réduire le « coût » et le déploiement de ces missions de service public. Cette journée de grève et de manifestation doit être un point d'étape pour la suite de la mobilisation. Elle doit s'accompagner d'une campagne d'information des collègues et de l'opinion publique sur le statut qui garantit l'indépendance des fonctionnaires, sur la cohérence des attaques qui visent à la privatisation de tous les services publics sur le modèle de ce qui s'est passé à la Poste. (heure d'information syndicale, réunions, stages, distribution de tracts). Pour la suite, le SNES-FSU appelle les collègues à se réunir en AG dans les établissements afin d'informer localement les usagers sur les dangers liés à la rupture de l'égalité d'accès de tous à des services publics performants et au rétrécissement de leur périmètre d'action. Affaiblir les services publics, c'est favoriser des alternatives privées, payantes dont l'objectif n'est pas le bien être général et la défense du bien commun, mais la recherche de profits.

Enfin, les retraités sont cible de campagnes répétées du gouvernement : il est facile de les faire apparaître comme des « privilégiés » quand on réduit les droits des actifs salariés. Le 15 mars, le SNES-FSU Paris sera aux côtés des retraités qui manifestent contre la baisse de leur pension. Ce n'est pas en opposant retraités et actifs salariés, que les salariés parviendront à obtenir de légitimes avancées salariales. Baisser les pensions, ce sera aussi compter sur la solidarité et le soutien familial et donc à terme contribuera à nuire à l'autonomie des retraités.

En conclusion, le 22 mars doit être le point de départ pour construire un mouvement interprofessionnel et intergénérationnel d'ampleur, qui puisse stopper toutes ces offensives libérales. A cette fin, le SNES-FSU Paris appelle à participer aux collectifs unitaires locaux de défense des services publics à partir du collectif national « Convergence Services Publics » dans lequel la FSU est partenaire. Il réunira une AG des S1 ouverte à tous les syndiqués pour débattre des suites à donner à la mobilisation.

Mouvement
intra-académiqueDu 16 mars au 2 avril
12hCAPA
Classe exceptionnelle

Certifiés 16/03

CAPA Liste d'aptitude
au corps des agrégés

Le lundi 19 mars

Temps partiel
sur autorisation

Jusqu'au 31 mars



**JEUDI 22 MARS : GREVE ET MANIFESTATION POUR LE SERVICE PUBLIC
ET POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT**

**À l'appel des organisations syndicales : CFTC-CGC-CGT-FAFP-FO-FSU et SOLIDAIRES
Manifestation départ Bercy 14h**

SALAIRES, **EN FINIR AVEC L'AUSTÉRITÉ** **POUR LA RECONNAISSANCE** **DE NOTRE TRAVAIL**

Attaque contre les statuts

- Recours accru aux contractuels
- Abandon de missions
- Plan de départ volontaire

Dégradation des salaires

- Gel du point d'indice
- Augmentation de la CSG non compensée à terme
- Rétablissement du jour de carence

GRÈVE JEUDI 22 MARS **DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

avec FSU, CGT, Solidaires, FO, FAFP, CGC, CFTC

Parcoursup, le rejet du CSE !

Le CSE a massivement rejeté, le lundi 5 mars, le projet de décret Parcoursup. Le SNALC, pourtant favorable au projet, a refusé de voter le texte et le SGEN s'est abstenu. La FCPE a voté contre. En l'état, aucun texte ne régit donc à ce jour les affectations post-bac. La loi n'est pas publiée, et, a fortiori, il n'y a aucun décret d'application. Les conseils de classe de Terminale vont donc se tenir en dehors de tout cadre légal et du même coup, Fiches Avenir, contenu de la plate-forme, rien n'est réglementaire ... Il se confirme que le décret d'application est particulièrement néfaste. L'administration a refusé de retirer la disposition d'annulation de tous les vœux en cas de retard pour répondre à une seule proposition. Compte tenu des délais imposés, cela risque de se traduire par des dizaines de milliers de radiations. Elle a choisi donc de privilégier la machine plutôt que les élèves. Le SNES-FSU appelle à proposer au chef d'établissement lors des conseils de classe, qui doit évaluer « la capacité à réussir » des élèves, des avis « très satisfaisant » pour toutes les licences qui n'étaient pas sélectives avant Parcoursup. De même, le SNES-FSU appelle les collègues à également cocher « très satisfaisant » pour « méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, engagement et esprit d'initiative » sur la Fiche Avenir pour ne pas bloquer l'accès aux études supérieures de leurs élèves.

Détail des votes :
Pour : 0, Contre :
(FSU, CGT, FCPE,
UNEF, solidaire,
FO) 36, Abstention : 21 (dont
CFDT), NPPV : 3
(SNALC).

Résultats des élections à la CAA : scrutin du 1er au 15 février 2018.

C A académique	
Inscrits	2190
Votants	966
Blancs et nuls	20
Exprimés	946
Unité Action	730
Ecole Emancipée	138
Emancipation	78

Répartition des sièges CA du SNES Paris

Nombre de sièges : 35

Nombre de sièges UA : 28

Nombre de sièges EE : 5

Nombre de sièges Emancipation : 2

(voir liste titulaires et suppléants ci-dessous)



Rapport d'activité académique		Rapport d'activité nationale		Rapport financier national	
Votants	966	Votants	966	Votants	966
Blancs et nuls	8	Blancs et nuls	8	Blancs et nuls	27
Exprimés	958	Exprimés	958	Exprimés	939
Pour	723	Pour	703	Pour	701
Contre	64	Contre	67	Contre	24
Abstention	171	Abstention	188	Abstention	214

C A académique

Unité Action

Titulaires		Suppléants	
DEHEZ Nathalie	VEISSIERE Olivier	SERGEANT Nicole	NIOT Gérard
FAIVRE Laetitia	CARDOSO Alice	CAMBOULIVES Anne	POMMIER Agnès
LE GOUPIL Elsa	ANANOU Thierry	BARBILLAT Christophe	REYGADES Thierry
VALCKE Ketty	BAUDONNE Anne	COURT Nelly	RAINON MARTINEZ Alexandra
BANIOL Thomas	EL KHIARI Hamda	CALLAC Pascal	RITALY Catherine
BOUVIER Sylvie	CASSIAUX Daniel	DUFFAURE Marie-Paule	ROME Daniel
CHARON Christophe	CHENUT Odile	CLAIR Jean-François	SARRASIN Aurélia
BROUWER Klarisse	JACQUIN Robert	DUMA Michèle	SAVARY Armelle
DAUGE Benoît	DOUZIL Laurence	ITTEL Stéphane	SCHNEIDER Christophe
DELRANC Magali	LIBERT Mathias	LERMOYER René	SIPAHIMALANI Valérie
DUCHEMIN Patrick	FLORET Henriette	MARSAL Dora	STOIKOVITCH Yann
DEANA Catherine	MENUELLE Thierry	MENOU Alain	VITORGE Nicole
FOURN François	LEGRAND Anne Sophie	MARTIARENA Martine	WURTZ Thierry
DUBOIS Rahiba	RIFFIER Jean	MOREAU Yves	VICTOR-MORANDO Angelina

Ecole Emancipée

Emancipation

Titulaires		Suppléants	
WATTEAU Eric	RUIMY Laurence	NAUDET Jean-François	STEFANATOS Angela
BORDY Sophie	PEREGO Rose	POTDEVIN Michèle	SCHIMMER Christine
AMSELLEM Jean-Luc	HANTAT Nadia		
VERDON Nicolas	FAUVERT Nicolas		
CABARET-ROSSI Marianne	HARROLD Christopher		